



En décidant de faire de 2019 « l'Année du Social », le Président de la République, S.E.M. Alassane OUATTARA veut traduire, en actes plus visibles, la volonté qui l'a toujours animé de veiller, chaque jour davantage, à l'amélioration des conditions de vie de nos concitoyens.

En effet, j'ai noté avec la plus grande attention, avec l'ensemble des membres du Gouvernement, l'instruction donnée par le Chef de l'Etat de « renforcer l'action sociale, afin d'apporter le soutien de l'Etat à nos populations, notamment les plus vulnérables ». Dans ce cadre, le Gouvernement s'est mis immédiatement à la tâche et est pleinement mobilisé pour donner un contenu concret et perceptible de son action sociale dans divers domaines touchant au quotidien de nos populations, notamment les plus vulnérables.

Le Programme Social du Gouvernement (PSGouv), adopté en Conseil des Ministres, le 9 janvier 2019, constitue la réponse à cette instruction du Chef de l'Etat. A travers cet instrument, il s'agit d'identifier et de mettre en œuvre des mesures s'inscrivant dans le cadre du PND 2016-2020 et à impact social significatif, sur la base d'une approche participative, impliquant à la fois la société civile, le secteur privé et les partenaires extérieurs.

Dans cette démarche, j'ai particulièrement perçu dans le message du Président de la République, la volonté d'apporter une réponse à l'emploi-Jeune. En effet, cette question reste l'une des préoccupations fortes à laquelle le Gouvernement entend apporter des réponses satisfaisantes.

Dans ce domaine comme dans bien d'autres, je fais pleinement confiance au génie créateur de nos jeunes et à leurs capacités à proposer des solutions pour la création d'emplois stables, notamment par le développement de Start-Up, d'auto-emploi et de bénévoles. En outre, le Gouvernement est dans une démarche de renforcement du partenariat avec le secteur privé pour accélérer le rythme de création d'emplois.

Le PSGouv comprend 156 actions dont douze (12) mesures phares qui couvrent des domaines sociaux clés comme la santé et la protection sociale, l'éducation, l'emploi des jeunes ainsi que des femmes, la cherté de la vie, à travers notamment l'accès aux logements, à l'eau potable, à l'électricité, aux transports et aux biens de grande consommation.

Dans sa mise en œuvre opérationnelle, le PSGouv requiert l'adhésion et la participation de tous; chacun ayant un rôle à jouer : gouvernement, secteur privé, partenaires au développement, société civile et populations. Aux plans réglementaire et technique, nous avons également pris les dispositions appropriées pour une mise en œuvre efficace des activités retenues.

Ensemble, travaillons tous, sous la haute égide du Président de la République, S.E.M. Alassane OUATTARA, à faire de notre chère Côte d'Ivoire, un pays dont les performances économiques déjà reconnues et saluées à travers le monde, se traduisent en une accélération du progrès social et humain.
Je vous remercie.

Amadou Gon COULIBALY
Premier Ministre, Ministre du Budget et du Portefeuille de l'Etat